

Les plans retrouvés de l'a du palais de justice

Chef-d'œuvre monumental du XIX^e siècle, le palais de justice de Bruxelles vit corseté d'échafaudages depuis bientôt 40 ans. Avant de penser à le restaurer, les architectes devaient retrouver les plans perdus de son génie créateur, Joseph Poelaert. Le miracle s'est produit au travers de trente cartons d'archives précieuses.

DANIEL COUVREUR

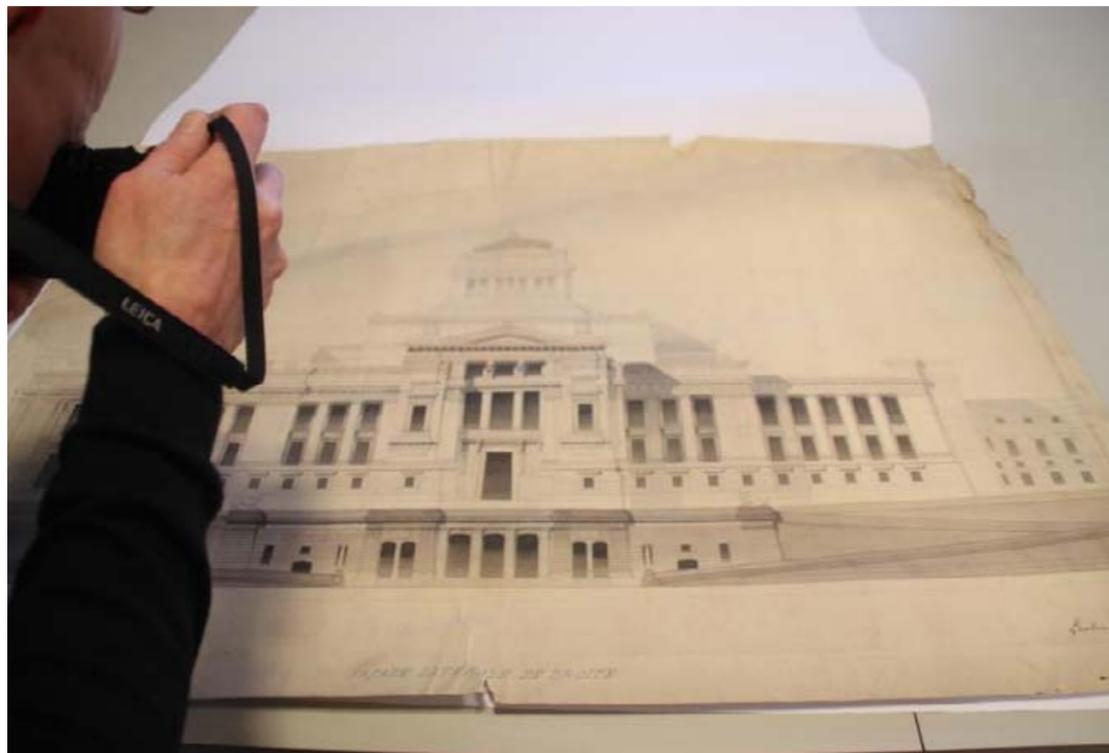
À la fin du XIX^e siècle, Charles Garnier, l'architecte éblouissant de l'opéra de Paris, de passage à Bruxelles, fut subjugué par l'audace de son confrère belge, Joseph Poelaert, au point de déclarer : « On ne fait en ce moment ici qu'un monument au monde, et c'est le palais de justice. » Le poète maudit, Paul Verlaine, ajoutera que l'édifice est « babélique » et « michelange-esque ».

Cent cinquante ans après la pose de la première pierre de ce grand œuvre et deux cents ans après la naissance de son architecte, les plans envoûtants de cet édifice pharaonique ont enfin été retrouvés. Au début des années 1980, les auteurs du catalogue de l'exposition *Poelaert et son temps* se désolaient encore de leur disparition. La légende urbaine affirmait qu'ils avaient disparu dans l'incendie du palais allumé par les Allemands le 2 septembre 1944.

Aujourd'hui l'ensemble des plans de Joseph Poelaert sont à nouveau accessibles, à l'exception de ceux d'une des façades

La réalité était tout autre. Au cœur de la Guerre froide, le Service du répertoire des biens culturels avait déplacé secrètement une partie des plans originaux dans un abri antiatomique creusé sous le parc du Cinquantenaire, en face de la galerie Albert-Élisabeth des Musées royaux d'art et d'histoire. Il s'agissait de mettre là, en sécurité, toutes les archives concernant les grands édifices de l'Etat. Quelques années plus tard, les cartons seront déplacés confidentiellement vers les réserves des Musées royaux d'art et d'histoire sans avoir été inventoriés, les privant ainsi d'existence administrative...

Une partie de ces plans oubliés avait été redécouverte par l'historien de l'art Thomas Coomans, dans les années



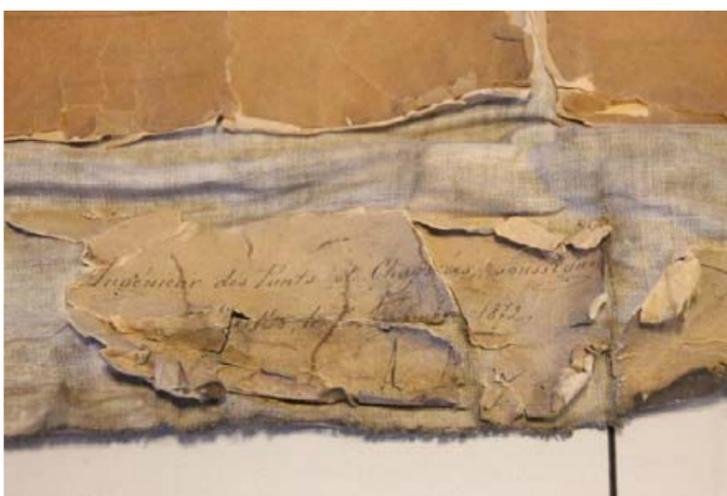
Le plan d'élévation original de la façade latérale droite du palais de justice. © MA2.

1980, mais l'information était restée confidentielle.

Le trésor de six étudiants

C'est grâce aux recherches de six étudiants de l'Executive Master en patrimoine de l'Université libre de Bruxelles, sous la direction de l'architecte Francis Metzger, que la quasi-totalité des plans a enfin pu être retrouvée. Les étudiants ont aussi mis la main sur un autre véritable trésor : trente cartons d'archives précieuses conservées depuis plus d'un demi-siècle dans une famille belge liée à la construction du palais.

Pêle-mêle au fond de ces boîtes, les étudiants ont identifié des plans, des photos d'époque, des documents éclair-



rants sur le chantier du dédale bâti par Joseph Poelaert. Toutes ces notes, ces coupes, ces relevés, vont aider les futurs architectes du chantier de rénovation à appréhender la structure exacte de ce labyrinthe de 245 salles et 4.941 marches d'escaliers, dont la création a englouti 60.000 m³ de pierre blanche du Jura et de petit granit.

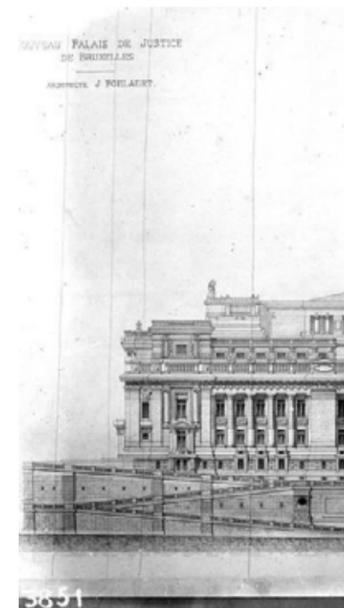
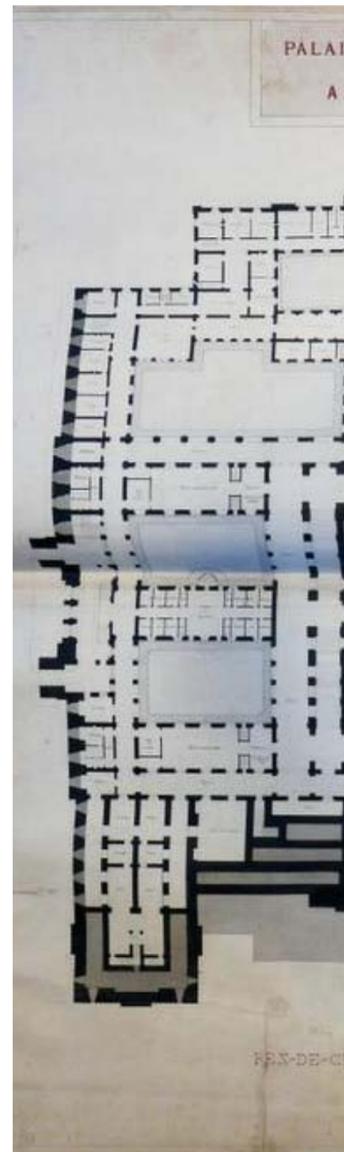
Par un formidable clin d'œil du destin, d'autres cartons d'archives mal inventoriés mais récemment mises au jour recèlent des lettres d'interventions d'architectes à la Commission royale des monuments et sites visant, déjà à l'époque, à attirer l'attention sur la valeur inestimable des plans de Poelaert. En 1943, Paul Saintenoy, l'architecte poète de l'Old England (l'actuel Musée des instruments de musique), soulignait, par exemple, que certains calques de Joseph Poelaert, vieux de 70 ans, menaçaient de disparaître. Il insistait sur l'urgence d'en faire des clichés de sauvegarde dans l'intérêt de l'histoire des arts en Belgique.

Aujourd'hui, Francis Metzger se réjouit d'affirmer que l'ensemble des plans de Joseph Poelaert sont à nouveau accessibles, à l'exception de ceux d'une des façades. C'était un préalable indispensable à l'entame d'une réflexion sur la restauration en profon-

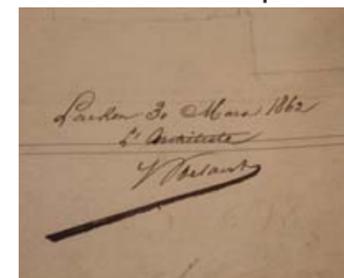
Des documents précieux que l'on croyait perdus vont aider à mieux comprendre la structure même du palais. © MA2.

deur du palais de justice de Bruxelles, en panne depuis le début des années 1980. Le dernier vrai chantier de rénovation remonte à la Libération et fut mené par l'architecte Albert Storrer. Ses héritiers ont également permis d'accéder à des documents jusqu'ici inconnus.

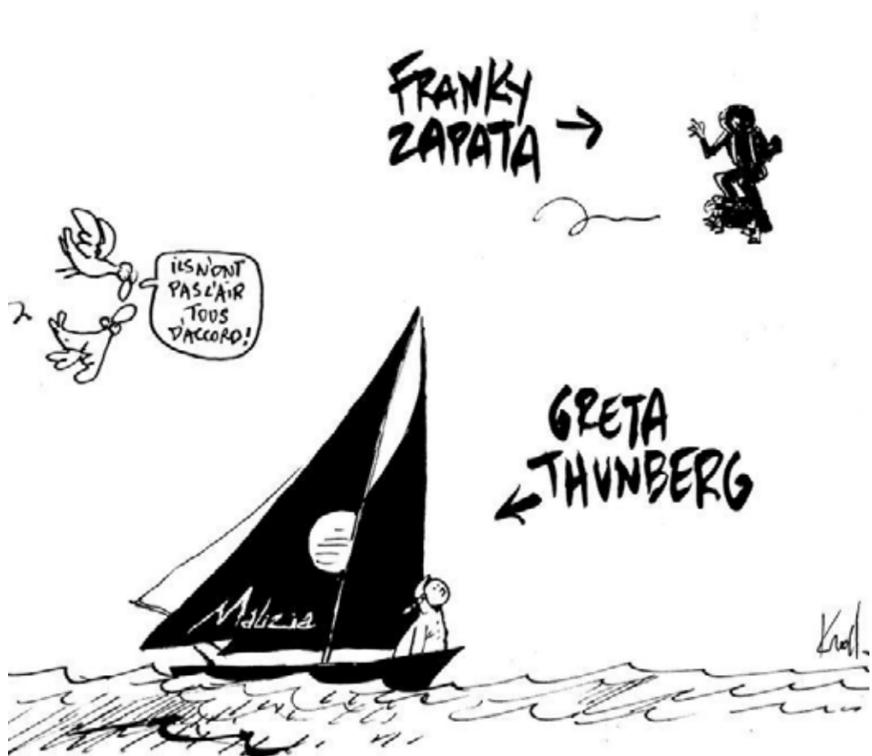
Après les dégâts causés par les nazis, le dôme a été refait, surélevé au passage de 2,5 m pour des raisons esthétiques et recouvert de 275 m² de feuilles d'or vierge. Plus de 300 millions de francs avaient été dépensés pour remettre le monument en état avec l'aide d'un mécène : l'Union minière du Haut Katanga avait offert le cuivre de la coupole au gouvernement belge. En 2019, le coût total de la réhabilitation et la modernisation du palais pourrait s'élever à 400 millions d'euros. En son temps, Joseph Poelaert refusait d'établir des devis. À l'époque, le génie n'avait pas de prix.



Le dessin de 1880 possède un dôme que le dessin original de la façade a. L'une des critiques adressées au projet de Poelaert était son manque de m...



KROLL



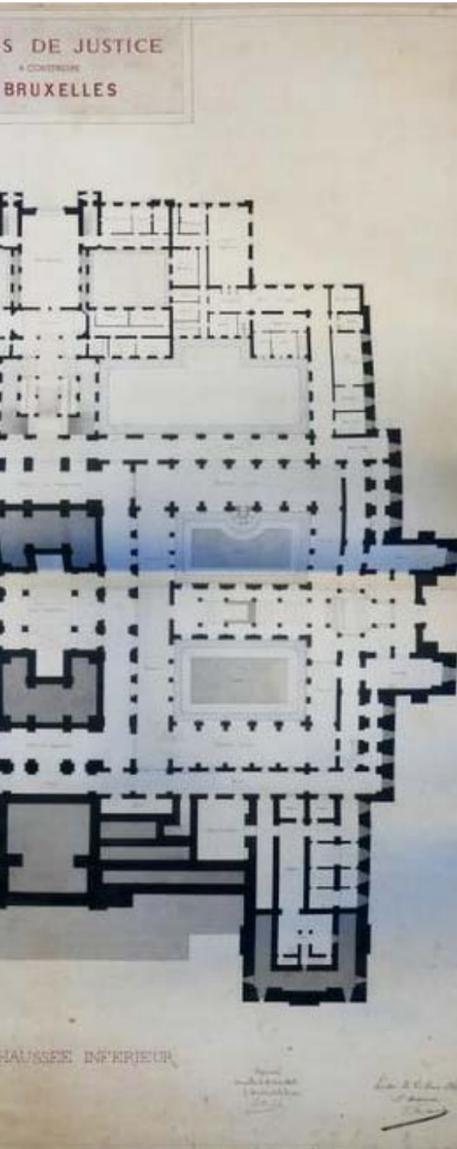
architecte maudit



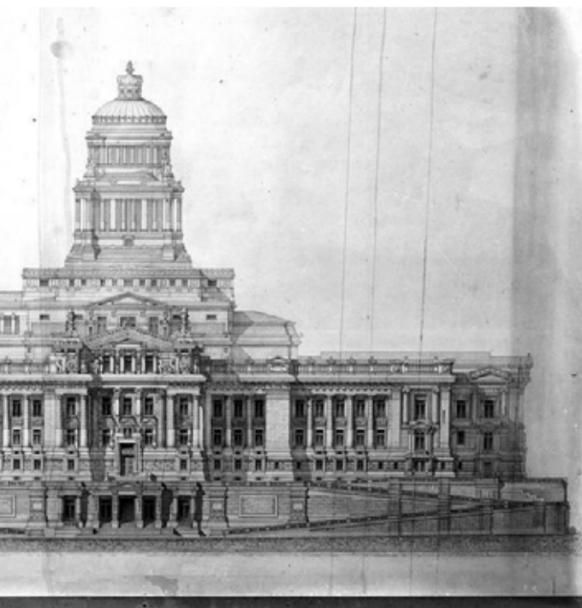
Joseph Poelaert, le génie contesté du temple belge de la justice. © DR.

Joseph Poelaert, du Manneken-Pis au palais de justice

Génie en herbe de l'éclectisme belge, Joseph Poelaert est né des œuvres d'un promoteur-entrepreneur du Marché au charbon de Bruxelles, en 1817. Après des études d'architecture à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, le jeune surdoué du dessin monte à Paris pour affûter son talent dans les ateliers de Jean-Nicolas Huyot, un des bâtisseurs de l'Arc de triomphe, et de Louis Visconti, le futur architecte du tombeau de Napoléon. En 1845, l'artiste est de retour en Belgique pour dresser ses premiers hôtels de maître. Il compte parmi ses clients de grands capitaines d'industrie belge, à l'image de Victor Boch, fondateur des faïenceries Royal Boch de La Louvière. Deux ans plus tard, son talent lui vaut d'être repéré et engagé comme inspecteur des bâtiments de la Ville de Bruxelles. Joseph Poelaert signe les plans de plusieurs écoles et de la caserne des pompiers de la place du Jeu de Balle. Le jeune architecte se fait un nom en 1850, quand il remporte le concours en vue de l'érection de la colonne du Congrès. Parallèlement, il entame la construction de l'église Sainte-Catherine et de l'église royale de Laeken, avant de redresser avec éclat les ruines du théâtre de la Monnaie, dévasté par un incendie dramatique. En 1857, Joseph Poelaert est nommé architecte de la Ville de Bruxelles pour laquelle il réalise le chantier symbolique de la nouvelle grille et du nouveau bassin du Manneken-Pis, rue de l'Etuve. En 1860, Joseph Poelaert est appelé à faire partie du jury du concours pour le nouveau palais de justice de Bruxelles : 28 projets sont déposés mais aucun ne répond aux conditions du programme. Le gouvernement décide alors de désigner lui-même un architecte et, à la stupéfaction générale, le ministre de la Justice choisit Joseph Poelaert avec la promesse de lui donner carte blanche. Dès cet instant, Joseph Poelaert mettra toute son énergie dans ce projet. Perfectionniste ombrageux, il dépose ses premiers plans en 1862 mais n'aura de cesse d'y apporter d'innombrables avancées et améliorations en cours de chantier. Surmené par le travail de titan du plus grand chantier d'Europe et critiqué de toutes parts pour sa mégalomanie, l'architecte décède en 1879, quatre ans avant l'achèvement de son chef-d'œuvre mondial. DA.CV.



Le palais de justice de Bruxelles, un labyrinthe de 245 salles et 4.941 marches d'escaliers. © AGR.



Le palais de justice de Bruxelles, deux fois plus élevé qu'en 1862. Le premier projet monumental.

© RÉGIE DES BÂTIMENTS.

La signature de Joseph Poelaert apposée au bas des plans déposés en 1862. © AGR/MA2.

Un palais dont on parle depuis 1830

1830 Les magistrats se plaignent de la vétusté du palais de justice situé sur l'actuelle place de la Justice, en contrebas du Sablon, et aujourd'hui disparu. La classe politique se divise sur l'emplacement et le financement. Le projet est ajourné.

1852 Une Commission palais de justice est créée et choisit le Mont aux potences dans la perspective de l'actuelle rue de la Régence comme site d'implantation du futur palais de justice.

1860 Le 27 mars, un arrêté royal organise un concours international d'architecture où 28 projets sont déposés. Aucun ne répond aux conditions du programme et le gouvernement décide de désigner lui-même un architecte. Joseph Poelaert est choisi mais la décision fait polémique car l'architecte faisait partie du jury du concours.

1862 Les premiers plans sont déposés. Ils ne vont cesser d'évoluer. Pour résoudre les problèmes techniques, Joseph Poelaert se repose sur le talent de l'ingénieur Wellens, maître de la fonte, de l'acier et du fer. Après la mort de Poelaert, c'est lui qui terminera le chantier.

1866 Les travaux débutent en septembre. Le budget fixé est de 8,2 millions de francs.

1873 Le ministre de la Justice, Jules Bara, fait face au courroux du Parlement devant les débordements financiers. Il soutient Poelaert : « Je dis que nous sommes assez riches pour consacrer quelques millions en un siècle à laisser des traces dans notre architecture. »

1883 Le palais est inauguré après 17 ans de travaux. Il aura coûté 45 millions (environ 4 milliards d'aujourd'hui) et mobilisé 2.500 ouvriers. Le Procureur général près la Cour de cassation, Charles Faider, y voit « un des chefs-d'œuvre de ce luxe public, dont les monuments marquent la grandeur morale de ce pays ». A l'inverse, la presse catholique du *Courrier de Bruxelles*, moque « cette Babel de pierre qui étale son ventre énorme, orné de toutes les breloques imaginables ».

1944 Le 3 septembre, les Allemands incendient la coupole et la légende selon laquelle les plans de Poelaert auraient disparu dans les flammes s'installe.

1984 Les premiers échafaudages sont placés pour prévenir les chutes de pierres.

2011 Le barreau de Bruxelles crée la Fondation Poelaert pour défendre l'avenir du palais et élaborer un master plan de rénovation.

2015 Le World Monument Fund, une ONG basée à New York, inscrit le palais sur la liste du patrimoine mondial menacé. La moitié du bâtiment est vide.

2018 Le 5 septembre, un plafond du palais s'effondre.

2019 La Fondation Poelaert, la Régie des bâtiments de l'Etat et le SFPS Justice signent un protocole de collaboration, en vue de préparer la restauration du palais.

2022 C'est la date prévue pour l'enlèvement des échafaudages mais la fin du chantier de rénovation n'est pas promise avant 2036.

DA.CV.

restauration « Joseph Poelaert n'avait rien d'un fou ! »



Francis Metzger, l'artisan de la redécouverte des plans originaux du palais de justice de Bruxelles. © MA2.

ENTRETIEN

DA.CV.

Francis Metzger milite pour le sauvetage du palais de justice de Bruxelles aux côtés de la Fondation Poelaert pour laquelle il a participé à l'élaboration d'un master plan sur la rénovation, la restauration et la modernisation de l'ensemble des bâtiments de la place Poelaert. Avec son bureau MA2, il dirige actuellement le chantier de la création de quatre nouvelles salles d'audience « box-in-the-box », au sous-sol du palais. Il se réjouit de la redécouverte de plans originaux de Joseph Poelaert. Selon lui, elle permettra de mieux articuler les interventions contemporaines dans ce bâtiment classé.

Que répondez-vous à ceux qui voient dans ce palais plus grand que la basilique Saint-Pierre de Rome, un élément d'architecture d'un autre siècle dont la justice moderne ne saurait plus que faire ?

Ce palais n'a aucun équivalent dans le monde et on ne construira plus jamais dans le monde d'édifice comme celui-là. Outre les plans de Joseph Poelaert, nous avons aussi remis la main sur un manuscrit jamais publié de 92 pages signé par Victor Horta, le maître fondateur de l'Art nouveau. Le texte illustré de nombreux croquis a la forme d'une « leçon d'architecture ». Victor Horta explique son admiration pour « cette œuvre ahurissante par ses proportions ». Il précise que « fort peu d'architectes possédaient comme Poelaert, le sens des proportions et du rythme » et il termine en regrettant que l'on ne cesse depuis la mort de ce génie de dénaturer le palais sous

prétexte de le rendre plus rationnel. « On corrige soi-disant les défauts », écrit-il pour, en réalité l'abâtardir et chanter « les louanges de ceux qui s'acharnent à lui enlever ses caractéristiques les plus audacieuses ». Victor Horta prophétisait, quarante ans avant l'installation des premiers échafaudages, que « d'ici peu, par ses transformations, le palais ne vaudra plus le temps qu'on prend pour le défendre ». Il démissionnera même de la Commission du palais de justice, refusant qu'elle serve « de paravent » à des travaux de transformation inacceptables...

L'architecte n'était pas fou. Il n'avait pas non plus brûlé lui-même une partie de ses plans avant de mourir comme la légende urbaine le prétendait ?

Joseph Poelaert n'avait rien d'un fou ! Il a signé une masse de plans considérable, extrêmement précis et détaillés. Il n'a absolument pas improvisé la construction comme certains de ses détracteurs essaieront de le faire croire. Aujourd'hui, plus de la moitié des pièces du palais original ont été modifiées. D'où l'intérêt de retrouver les plans pour pouvoir comprendre le sens de l'œuvre de Poelaert et voir comment la restaurer. Attention ! L'idée n'est pas de les utiliser pour remettre le palais dans son pristin état mais de s'en servir pour faire entrer le palais dans le XXI^e siècle sans lui faire perdre son identité. En 2019, même si des tours ont été construites entre-temps dans la capitale, le palais de justice de Poelaert reste le bâtiment bruxellois le plus important en termes de visibilité.

Vous pensez que le palais sortira un jour de ses échafaudages ?

Je vois que les lignes bougent enfin. Le ministre Koen Geens (CD&V) a mis en place un comité de pilotage stratégique pour la rénovation du palais coulé dans deux arrêtés royaux.

Tous les acteurs sont rassemblés dans ce Steerco : les représentants de la Région bruxelloise, de la Ville de Bruxelles, de la Régie des bâtiments, de la Commission des monuments et sites, de la Fondation Poelaert, du ministère de la Justice... L'objectif est de savoir ce qu'on va faire du palais, combien ça va coûter et comment on va réaliser le projet. L'excellente nouvelle, c'est que la justice y restera. Mais avant toute chose, il fallait pouvoir analyser et comprendre le bâtiment. Pour y arriver, il était indispensable de retrouver les plans. Désormais, on va pouvoir les faire parler ! A l'heure qu'il est, même si on avait l'argent, on ne pourrait pas entamer de chantier car on n'a pas de vision claire de la situation initiale ni actuelle du palais. Quant aux échafaudages, ils n'ont pas d'autre raison d'être que de prémunir le public contre les chutes de pierres. L'édifice n'a pas de problème irréversible de stabilité. Ici ou là, certaines armatures sont corrodées mais il sera facile de les identifier et de les remettre en état.

Le bâtiment porte aussi une image désuète, celle d'une époque où l'énergie était bon marché. Il serait impossible à sécuriser, à isoler ?

Quand on parle du palais comme d'un bâtiment non durable, ça me fait doucement sourire. Dans un siècle, je vous prédis qu'il sera toujours là. La technologie et la justice auront encore évolué mais la taille des maçonneries imaginées par Poelaert est telle que l'inertie thermique du palais est énorme, tout simplement incomparable ! Du coup, il ne fait jamais très chaud ni jamais très froid à l'intérieur. Ce bâtiment n'a pas de problème d'isolation. Sauf en ce qui concerne les châssis et les fenêtres mais il n'y a pas d'obstacle technique à leur rénovation.



L'incendie de la coupole du palais de justice par les nazis, en 1944, fut à l'origine de la légende urbaine sur la disparition des plans originaux de Joseph Poelaert. © DR.